

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

CRVTT 2021/2024

Règlements TRJV 2024

Challenges de Sélection

Jeune Vttiste

Nouvelle Aquitaine

Table des matières

1.	DEFINITION.....	2
2.	RESULTATS ET CLASSEMENTS	2
3.	PARTICIPATION	2
4.	CATEGORIES	3
5.	ENGAGEMENTS ET PLAQUES DE CADRE.....	3
6.	MATÉRIEL ET VÉRIFICATIONS TECHNIQUES.....	3
7.	PREMIERS SECOURS (exigences minimales)	4
8.	CLASSEMENT	4
9.	CEREMONIES PROTOCOLAIRES	5
10.	STAGE SELECTIF Pré TFJV	5
11.	PÉNALITÉS	5
12.	RECLAMATIONS.....	6
13.	ÉPREUVE DE CROSS COUNTRY	6
14.	ÉPREUVE DE TRIAL.....	8
15.	ÉPREUVE DE DESCENTE	11
16.	ÉPREUVE D'ENDURO.....	12
17.	ANNEXE : Modèle résultats TRJV.....	13

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

1. DEFINITION

Le Comité d'Aquitaine met en compétition le Trophée Régional des Jeunes Vététistes, challenge de Sélection Jeune Vttiste

Chaque épreuve devra comporter :

- XCO, Dh et Trial pour les TRJV organisés sur 2 journées consécutives
- 1 ou 2 des disciplines techniques, XCO, Dh ou Trial pour les TRJV 1 journée

La présence d'au moins un arbitre est obligatoire pour l'établissement des classements.

Les seules autorités compétentes pour l'application du présent règlement et le bon déroulement de la course (parcours, sécurité) sont le collège des arbitres et la CRVTT (commission régionale VTT).

Un référent TRJV sera nommé lors de chaque épreuve TRJV afin de valider l'organisation, et les tracés de chaque discipline.

Pour tout point non traité par le présent règlement, se référer au règlement national. Tout concurrent qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement et s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.

Pour toute personne évoluant à vélo sur le site de la course, le port du casque est obligatoire.

2. ARBITRAGE / RESULTATS ET CLASSEMENTS

Les résultats et classements de l'épreuve sont de la responsabilité exclusive du collège des arbitres, qui seront assistés par un secrétariat de course, agissant sous leur égide, composé d'une ou deux personnes désignées par l'organisateur (ou à défaut par la CRVTT), licenciées à la Fédération Française de Cyclisme, ayant pris connaissance du présent règlement et ayant suivi au préalable la formation à l'utilisation du logiciel Acydéa dédié à la gestion des TRJV mis à la disposition des organisateurs par le Comité Nouvelle-Aquitaine de Cyclisme.

Le secrétariat doit être doté d'un ordinateur, d'une imprimante apte au fonctionnement sur la totalité de la journée, d'une alimentation électrique, et d'une tonnelle ou local fermé, et du présent règlement sous forme papier. (version à jour)

Les clubs organisateurs fournissent un ou deux « arbitres club » qui seront sous la responsabilité de l'arbitre désigné par le comité. Si le club n'a pas la capacité de fournir un arbitre club, il doit en informer le plus rapidement possible la commission régionale d'arbitrage (ou la Crvtt) qui procédera à la désignation d'un arbitre régional VTT proche du département organisateur (CERFA préconisé).

Afin de générer le classement général de la compétition, les résultats de l'épreuve devront être transmis au comité d'Aquitaine de Cyclisme dans les 48 heures après la fin de l'épreuve.

3. PARTICIPATION

Les TRJV 1 ou 2 journées sont ouverts à tous les compétiteurs et compétitrices détenteurs d'une licence délivrée par la FFC de l'année en cours, ainsi qu'aux non licenciés.

Pour les non licenciés et les licenciés à d'autres fédérations (sauf mention sur la licence et convention), la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition de moins d'un an le jour de l'épreuve, ainsi qu'une autorisation parentale signée par les parents est obligatoire.

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

La licence Pass Accueil Jeune est disponible auprès de la FFC via le site Internet fédéral. *Les pilotes devront faire imprimer le document à leur nom.*

4. CATEGORIES

Les catégories participantes sont les suivantes :

Catégorie	Année de naissance
U 9 F & G	Né en 2016 - 2017
U 11 F & G	Né en 2014 - 2015
U 13 F & G	Né en 2012 - 2013
U 15 F & G	Né en 2010 - 2011
U 17 F & G	Né en 2008 - 2009

Seule l'année de naissance est prise en compte.

Les pré-licenciés garçons et filles sont intégrés à la catégorie U 9.

5. ENGAGEMENTS ET PLAQUES DE CADRE

Les engagements doivent s'effectuer par internet, par le club, via le site fédéral www.cycleweb.fr (espace club), 4 jours francs avant la course sous peine de majoration.

Les droits d'engagement sont proportionnels à la nécessité d'organisation.

Aucune inscription ne sera effectuée sur place.

Possibilité de s'inscrire via un lien mail de club pour les jeunes non licenciés ne pouvant passer par CycleWeb. La clôture des engagements s'effectuera via cette méthode le jeudi précédent l'épreuve à 20h, dernier délai.

Dès la clôture effectuée, le dossier course avec les engagés doit parvenir au président du Jury désigné par courrier informatique afin d'établir les grilles par catégories.

Les grilles de départ XC en fonction des classements généraux établis suite aux précédentes épreuves et en application des règlements. L'outil de gestion de l'arbitrage établit les mises en grille après chaque épreuve, même pour le premier TRJV, l'outil conservant les résultats de l'année précédente.

Les plaques de cadre seront conservées par les pilotes tout au long de la saison. Les numéros à l'année seront attribués lors du 1er TRJV (ou sur les suivants pour ceux qui ne seront pas présents). Autrement dit : un numéro ne sera attribué qu'une seule fois à un pilote unique, y compris pour les compétiteurs occasionnels (1 seul TRJV par exemple). Les numéros seront en **noirs** pour les garçons et **rouges** pour les filles.

Ces numéros à l'année seront obligatoires sur les épreuves des TRJV et manches sélectives.

6. MATÉRIEL ET VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Chaque concurrent n'aura le droit d'utiliser qu'un seul et même VTT pour les épreuves de la journée du TRJV.

Tous les éléments composant le vélo peuvent être changés à l'exception du cadre et de la fourche qui doivent rester identiques pour l'ensemble des épreuves. Par ailleurs, le diamètre des roues doit rester le même pour l'ensemble des épreuves.

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

Les vélos admis doivent répondre aux normes de sécurité élémentaires :

- freins en état de fonctionnement
- embouts de guidon bouchés
- absences de parties saillantes

Les embouts de guidon ou « Bar-Ends » ne sont pas admis sur les épreuves de descente et de trial
Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que leur entretien.

Les arbitres se réservent le droit de refuser le départ à tout participant présentant un vélo jugé non conforme.

Pendant les épreuves, les vélos pourront être examinés à n'importe quel moment pour s'assurer du respect de la réglementation.

Les caméras sont interdites en entraînements et en courses sur les casques ou protections.

Un seul type de VTT devra être utilisé sur la totalité des manches sélectives TFJV durant toute la saison. Les fourches « double Tés » sont interdites sur la totalité des manches sélectives.

7. PREMIERS SECOURS (exigences minimales)

La présence d'un poste de premiers secours est requise pour toute manifestation. Pour chaque épreuve, l'organisateur doit mettre en place les moyens nécessaires, qu'ils soient matériels, humains ou logistiques, pour permettre la prise en charge et l'évacuation rapide des blessés à partir de chaque point du parcours.

Des véhicules doivent être disponibles pour rejoindre rapidement les zones difficiles. Les zones à risques potentiels doivent être, au préalable clairement identifiées, et être rendues accessibles aux véhicules de secours.

En cas d'arrêté préfectoral spécifiant des moyens de secours, l'organisateur aura l'obligation de se conformer à la réglementation générale ainsi qu'à l'arrêté préfectoral, en respectant la mesure la plus contraignante.
Le dispositif de secours doit être validé avant le début des épreuves par le président du collège des commissaires.
En cas de manquement grave aux règles de sécurité, celui-ci sera habilité à annuler l'épreuve.

8. CLASSEMENT

Classements	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 à 10	100	92	85	79	74	70	66	63	60	58
11 à 20	56	54	52	50	48	46	44	42	40	39
21 à 30	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29
31 à 40	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

41 à 49	18	17	16	15	14	13	12	11	10	
----------------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	--

Grille de points : à partir de la 49ème place 10 points pour tout pilote classé par les commissaires.
0 points pour tout pilote abandonnant une épreuve ou une discipline.

Un classement individuel par catégorie est établi à chaque manche, incluant tous les concurrents, afin de récompenser les trois premiers garçons et filles de chaque catégorie qui recevront des coupes ou des médailles. Pour établir ce classement, on additionne les points obtenus dans chacune des disciplines disputées sur la manche (selon la grille ci-dessus).

En cas d'ex aequo, priorité sera donnée à l'épreuve du trial puis à la descente pour les TRJV de 2 jours.

A l'issue de chaque manche, les organisateurs devront faire parvenir les résultats au Comité Régional, au format Excel (les données doivent être au format texte, sans mise en forme), ainsi qu'à la Crvtt NoAq.

Cette dernière mettra les résultats de chaque journée en ligne sur le site du comité Nouvelle-Aquitaine, pour toutes les catégories.

9. CEREMONIES PROTOCOLAIRES

La proclamation officielle des résultats ne se fera qu'après vérification des différents pointages. La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires à l'issue de chaque manche est obligatoire. En cas d'absence injustifiée le coureur ne percevra pas de trophée, coupes, lots, etc. Ils pourront être distribués au concurrent classé en suivant. Des sanctions sportives pourront être décidées par les commissaires.

Les concurrents doivent participer aux cérémonies protocolaires en portant le maillot de leurs clubs.

10. STAGE SELECTIF pré TFJV

A l'issue de la dernière manche des TRJV et des manches sélectives régionales, la CRVTT et la commission TRJV/TFJV convoqueront un groupe de jeunes U13 /U15/U17 G et F pendant 2 journées, dans le cadre d'un stage VTT afin de les observer techniquement et physiquement. Le niveau requis sera alors celui d'un potentiel pilote TFJV. L'équipe encadrante du TFJV observera l'attitude, l'engagement, la pugnacité, le comportement en dehors et en compétition, de tous ces jeunes pilotes afin de proposer la meilleure équipe possible pour le TFJV 2024.

11. PÉNALITÉS

11.1	Changement de vélo :	<i>mise hors course</i>
11.2	Assistance matérielle extérieure durant l'épreuve :	<i>mise hors course</i>
11.3	Absence sur un contrôle de passage :	<i>mise hors course</i>
11.4	Circulation en sens inverse du circuit :	<i>mise hors course</i>
11.5	Refus de céder le passage par un concurrent rattrapé :	<i>pénalités 30 sec.</i>
11.6	Non-respect du parcours :	<i>mise hors course</i>
11.7	Non port des équipements individuels de sécurité :	<i>refus de départ</i>
11.8	Circulation sur la piste de descente à VTT en dehors des reconnaissances :	<i>mise hors course</i>
11.9	Essai durant la course :	<i>mise hors course</i>

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

11.10	Communication au cours de l'épreuve d'orientation, de XCE et XC :	<i>mise hors course</i>
	en trial :	<i>Arrêt comptage des points de la zone</i>
11.11	Présence en vélo sur les zones trial avant le début de l'épreuve :	<i>pénalité de 50 points</i>
11.12	Tout concurrent surpris à jeter des déchets, papiers, chambres à air ou autres objets sur le parcours en dehors des zones techniques :	<i>mise hors course</i>
11.13	Le port de caméra sur le casque et sur le plastron est rigoureusement interdit :	
	Constaté au départ :	<i>Refus de départ</i>
	Constaté à l'arrivée :	<i>Mise hors course</i>
11.14	Manque de respect envers les arbitres, l'organisateur ou des dirigeants :	<i>Mise hors course</i>
11.15	Ravitaillement extérieur	<i>pénalité de 20 points</i>
11.16	Départ anticipé DH	<i>10 secondes pénalité</i>

Les éducateurs habilités accompagnant les groupes de compétiteurs pour les entraînements ou reconnaissance à vélo sont tenus de porter les équipements complets par rapport à la discipline.

12 RECLAMATIONS

Les réclamations concernant le déroulement de chaque épreuve devront être déposées dans les 30 minutes après l'arrivée du coureur concerné.

Les réclamations concernant les classements doivent être déposées dans un délai de 30 minutes après affichage des résultats.

Le Collège des arbitres règle le différent immédiatement en se réunissant sur place. Tout concurrent mis en cause doit être entendu par le collège des arbitres.

Les décisions prises par le collège des arbitres sont sans appel.

Aucun support photo ou vidéo ne sera pris en compte en cas de contestation.

13 ÉPREUVE DE CROSS COUNTRY

Caractéristiques :

Le parcours devra présenter une variété de terrains capable de mettre en valeur les qualités techniques des participants.

Le circuit fermé sera composé d'une boucle de 1 à 7 km, le dénivelé devra être adapté aux catégories.

Les circuits devront proposer des zones de dépassements grâce à des tracés élargis sur environ 60% de la distance totale des tracés XCO, pour toutes les catégories et impérativement à partir des catégories benjamins, minimes et cadets.

Concernant les parties mono-traces, elles devront ne représenter qu'environ 40% du tracé, et doivent être intercalées entre plusieurs zones élargies dites de dépassements.

Il est vivement demandé de ne pas positionner d'obstacles ou virages dans les 80 premiers mètres. Une largeur de 8m doit être constante sur les 100 premiers mètres afin d'étirer les pelotons des TRJV XC.

Le collège des arbitres ainsi que le référent TRJV nommés sur l'épreuve peuvent demander les modifications des tracés afin d'être en adéquation avec le présent règlement.

Schéma course XCO / TRJV :

Les courses XC devront se dérouler suivant le schéma ci-après.

- Course 1 : U 9 et pré-licenciés G/F
- Course 2 : U 11 G/F
- Course 3 : U 13 G/F.

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

- Course 4 : U 15 G/F
- Course 5 : U 17 G/F

En aucun cas, un autre schéma de course ne peut être validé dans le cadre d'un TRJV, sans l'accord du président du jury et après contrôle des circuits, par le président du jury et le référent TRJV de l'épreuve du jour.

Départs :

Catégories	Distance maximale	Durée minimale	Durée maximale
U 9 F & G	2 km	8 min	10 min
U 11 F & G	4 km	10 min	20 min
U 13 F & G	7 km	20 min	30 min
U 15 F & G	10 km	30 min	40 min
U 17 F & G	15 km	40 min	50 min

Zone de départ, mise en grille :

Le placement sur la ligne de départ s'effectuera en fonction du classement provisoire et sur des lignes espacées de 2,50 m et pouvant comporter un concurrent tous les 80 cm. Elles seront toutes matérialisées au sol.

Les filles seront placées selon leurs classements provisoires respectifs.

L'organisateur doit établir une grille de départ pour chaque catégorie comportant des lignes de 8 à 10 concurrents maximum, et comprenant par **ligne de 6 à 8 garçons et 2 filles**.

Il est rappelé que l'organisateur doit prévoir un parcours permettant des dépassements facilités sur les premières centaines de mètre et à divers endroits du parcours. L'objectif étant de limiter l'impact d'un placement en grille parfois délicat.

Pour la première épreuve, le placement s'effectuera de la façon suivante :

- Les pilotes seront placés selon le classement général des TRJV de la saison précédente avec intégration de 1 ou 2 pilotes issus de la catégorie inférieure l'année précédente dès la troisième ligne.

Ex. Xco U 17 / ...Ligne 3 = 8 cadets dont 2 (issus du général leaders minimes 2023) + 2 U 17 Filles.

Les départs se font avec obligatoirement un pied à terre pour chaque compétiteur et les deux mains sur le cintre.

Zone d'arrivée :

Le commissaire technique chargé des vérifications des vélos est la seule personne habilitée à se trouver dans cette zone.

Les concurrents sont considérés en course jusqu'à cette vérification.

Zone de ravitaillement :

Le ravitaillement est autorisé uniquement en zone technique ou zone désignée (sauf consigne président du jury suite à météo...).

Équipement :

Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve, reconnaissances des circuits comprises.

Réparation et aide extérieure :

Pour les catégories U9 et U11, une aide mécanique peut être effectuée par les éducateurs, parents ou toutes autres

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

personnes. Bien sûr ce dépannage sera fait dans un esprit sportif sans mauvaise intention sous peines de disqualification de la manche pour le concurrent concerné. Les éducateurs de l'ensemble des clubs seront là pour faire respecter cette règle.

Pour les catégories U13/U15/U17 une zone technique sera aménagée près de la ligne d'arrivée. Chaque compétiteur pourra remplacer tout élément mécanique, une roue complète, un dérailleur, une chaîne, mais non assisté par une tierce personne. Le cadre et la fourche du VTT ne font pas partie des éléments mécaniques pouvant être remplacés.

Les parents et éducateurs n'auront absolument pas le droit de suivre les compétiteurs sur le parcours sous peine de disqualification de la manche pour le concurrent concerné.

Modification :

Seul le collège de la commission ou son responsable, l'arbitrage et l'organisateur, se réservent le droit de modifier le programme du cross-country (Timing & parcours).

14 ÉPREUVE DE TRIAL

Le président de jury fera rappel des règles aux arbitres de zones en début de séance et indiquera les points particuliers importants ayant changé depuis l'année A-1.

Lors des épreuves TRJV Trial, il sera demandé **impérativement** à chaque club présentant au moins 4 pilotes d'aider à l'arbitrage des zones ou au secrétariat trial via un éducateur, arbitre club ou dirigeant.

Le VTT Trial TFJV, consiste à franchir des portes **ou secteurs** en terrain naturel ou artificiel, faisant appel à des notions d'équilibre et de maîtrise du vélo. Les zones sont constituées de différentes portes ou secteurs qui, une fois franchies, rapportent des points. Chaque zone comportera un maximum de 31 points

Caractéristiques :

Le parcours se situera sur un terrain accidenté permettant les tracés de zones et de portes ou secteurs adaptés aux catégories de pilotes.

Un cheminement VTT de type liaison permettra de rallier l'ensemble des zones. Les catégories U11 F, U13 F, U15 F et U17 F devront parcourir les zones de la catégorie inférieure.

Équipement :

Seul l'usage des pédales plates, démunies de cale-pieds, est autorisé. Ordre de passage :

L'ordre de passage sur la zone sera donné avant le départ par les arbitres de zone. Il se fera de façon aléatoire sur chaque zone.

Pointage :

L'utilisation du logiciel Acydea est obligatoire sur toutes les épreuves sélectives TRJV. De plus, un carton de pointage sera remis aux secrétaires de zone dès le début de l'épreuve. Ces cartons de pointage suivront les pilotes sur chaque zone. A l'issue de la dernière zone, les cartons seront regroupés par catégorie et transmis au corps arbitral et au secrétariat de course afin de permettre le contrôle éventuel en cas de réclamation ou divergence de résultat avec le logiciel.

Format de course :

L'épreuve se dispute sur un circuit de 4 zones avec un seul passage par zone. Le pilote dispose d'un temps déterminé par la direction de course pour parcourir la section : 2 à 4 minutes (Le jury des arbitres pourra néanmoins moduler le temps global de course en fonction des contraintes).

Au coup de sifflet de l'arbitre, il doit quitter la zone sans franchir d'autre porte ou secteur. Un pilote peut décider d'arrêter sa course à tout moment. Il devra rendre sa fiche de pointage au commissaire de zone ou à une personne du comité d'organisation.

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

Le pilote sera classé avec les points acquis lors de ces passages.

Pendant la course, le pilote ne pourra plus entrer à pied dans la section. Les parents, suiveurs ou accompagnateurs ne doivent en aucun cas s'ingérer dans la compétition et donner des conseils (positions) au concurrent engagé dans la zone.

Le suiveur devra demander à l'arbitre de zone l'autorisation de rentrer dans la zone pour assurer la sécurité du pilote, lors de passages difficiles.

Zone :

Les zones proposées respectent la réglementation fédérale, à savoir :

- U9 : enroulé uniquement
- U11 : enroulé uniquement
- U13 : enroulé + franchissement sauté, déplacements possibles
- U15 : enroulé + franchissement sauté, déplacements possibles
- U17 : enroulé + franchissement sauté, déplacements possibles

L'inter zone devra être d'une distance suffisante afin de permettre un bon déroulement de l'épreuve.

La Zone 1 de chaque catégorie devra être chronométrée afin de départager les égalités.

Entrée et sortie de zone :

Il est interdit de tenir le coureur par la selle afin de l'équilibrer avant le départ et à l'entrée de zone.

Le pilote devra se tenir à une longueur de vélo, maximum de l'entrée de zone, ou dans la zone de départ matérialisée au sol si elle existe, avant de s'élancer.

On est entré dans la zone lorsque les deux axes de roue auront franchi la ligne de départ.

On est sorti de la zone lorsque les deux axes de roue auront franchi la ligne d'arrivée.

Portes / secteurs:

A chaque passage d'une porte ou secteur, il marque les points de la porte ou secteur franchie.

Important : Si le pilote utilise un appui pour passer le vélo dans la porte ou secteur (pied d'assurage par exemple) les points de cette porte ou secteur ne sont pas comptés, et il prend une pénalité.

S'il ne passe aucune porte ou secteur, il totalise 0 point.

Portes : Les portes sont formées par des flèches disposées pointes à pointes.

Elles ont 3 valeurs différentes :

- Flèches rouges : 10 points, 1 porte par zone (10 pts)
- Flèches bleues : 5 points, 3 portes par zone (15 pts)
- Flèches vertes : 3 points, 2 portes par zone (6 pts)

Secteur : le secteur correspond à une porte qui comporte une entrée et une sortie. Il est matérialisé par des triangles noirs avec un marquage E (Entrée) et un marquage S (Sortie).

Aucun appui n'est autorisé pour valider le secteur. En cas d'échec, le pilote reprend son cheminement à la porte suivante.

Les portes ou secteur sont numérotés et le pilote doit les passer dans l'ordre de numérotation et ne peut plus revenir en arrière. Par exemple une fois franchie la porte ou secteur 4, il ne peut plus prendre la 1, la 2 ou la 3.

Le pilote entre dans la porte ou secteur quand l'axe de sa roue avant franchit une ligne imaginaire entre les deux pointes des flèches de la porte.

Tant que la porte ou secteur n'est pas complètement franchie les retours en arrière sont autorisés, sauf si le pilote

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

pose un appui.

De même il ne peut pas repasser une porte déjà franchie.

Temps de référence par zone :

Le pilote dispose de 2 à 4 minutes pour parcourir la section.

S'il dépasse ce temps, le pilote conserve les points des portes ou secteurs franchis dans le temps imparti.

Au coup de sifflet de l'arbitre, il doit quitter la section sans franchir d'autre porte ou secteur (le jury des arbitres pourra néanmoins moduler le temps des zones en fonction des contraintes).

Décompte des points :

Le pilote est libre de franchir les portes ou secteurs qu'il souhaite ou qu'il a choisi. A chaque passage d'une porte ou secteur il marque les points de la porte ou secteur franchi.

Important : Si le pilote utilise un appui pour passer le vélo dans la porte (pied d'assurage par exemple), les points de cette porte ne sont pas comptés.

S'il ne passe aucune porte, il totalise 0 point.

Pour que les points de la porte soient comptés il faut que le pilote et le vélo (les 2 axes de roues) soient entièrement passés dans la porte.

Tant que la porte n'est pas complètement franchie les « retours en arrière » sont autorisés.

Arrêt du comptage de points (avec conservation des points acquis):

- Franchissement de la zone avec 5 appuis
- Passer une porte à l'envers
- Passer par-dessus, par-dessous, soulever ou déchirer les limites matérialisées de la zone (rubalise). Les points de mesure sont les axes des roues et l'axe longitudinal du vélo
- Poser les deux appuis en même temps sur le sol ou sur un obstacle, sauf poussins et pupilles
- Tenir le vélo autrement que par le guidon lorsqu'il y a un appui
- Si un pied est à terre et que l'autre franchit l'axe longitudinal du vélo
- Chute, parties du corps au-dessus des hanches en contact avec le sol ou assis au sol ou sur un obstacle
- Lorsque les portes et passages sont franchis en sens inverse des flèches ou non-respect dans l'ordre des numéros de portes

Dépassement du temps imparti :

Le pilote conserve les points acquis avant l'arrêt du comptage des points mais se verra attribué les 5 appuis d'une zone.

Pénalités / appuis :

Chaque appui (voir définition ci-dessous) est sanctionné par un appui. Un maximum de 5 appuis est autorisé durant le temps imparti.

Au 5ème appui, le pilote est stoppé, conserve ses points acquis et sort de la zone.

Le pilote qui touchera, fera chuter ou déplacer une flèche et / ou son support avec son vélo ou avec son corps ou qui survole une flèche ne marque pas les points de cette porte mais peut continuer son évolution dans la zone.
(Art 12.28 Tfjv)

Les appuis :

Tout appui sur l'obstacle ou sur le sol pour rétablir l'équilibre, soit avec une partie du corps, soit avec une partie du vélo à l'intérieur ou à l'extérieur des limites, excepté les pneus à l'intérieur des limites. Il est permis de frôler avec le corps pendant le mouvement du vélo. Il est permis de tourner le pied sur place.

Appui d'une pédale et/ou de la protection, sur le sol ou sur l'obstacle avec ou sans mouvement du vélo.

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

La reconnaissance des zones :

A pied uniquement, accompagnée d'un cadre technique si besoin.

Temps de référence 5 minutes

Incident mécanique :

En cas d'incident mécanique, **saut de chaîne**, bris de matériel, crevaison durant le passage sur les zones, le concurrent repart après réparation (assistance autorisée) à partir de l'endroit où a eu lieu l'incident. Cette réparation devra s'effectuer au plus tard 5 minutes après le passage du dernier coureur du groupe de ce même pilote.

Si cet incident se passe dans la zone chronométrée, le chronomètre continue à tourner.

Réclamation :

L'arbitre de zone est seul juge, aucune contestation ne sera prise en compte en cours d'épreuve.

Les contestations collectives, les contestations contre le chronométrage ou encore contre la décision du collège des commissaires ne sont pas recevables.

Classement :

Le vainqueur de l'épreuve par catégorie sera celui qui aura le plus de points.

En cas d'égalité entre 2 pilotes à la fin de la course, le départage se fera par rapport **aux nombres de pénalités (celui qui a le moins de pénalités en 1^{er})**.

En cas de nouvelle égalité, les points acquis dans la zone « chrono » et enfin le temps de la « zone chrono » (faisant partie des zones proposées).

La « zone chrono » sera obligatoirement identifiée comme étant la « zone 1 ».

En cas de nouvelle égalité à l'issue de la zone chrono, les concurrents ex aequo recevront tous le même nombre de points, celui-ci correspondra à la place obtenue par l'ensemble des concurrents concernés.

Dans la « zone chrono », le temps sera compté depuis l'entrée en zone jusqu'à l'arrêt du comptage des points.

15 ÉPREUVE DE DESCENTE

Caractéristiques :

Le parcours suffisamment technique, privilégiera l'adresse et non la vitesse. Il ne comportera aucun obstacle abrupt nécessitant un franchissement aérien obligatoire. Le tracé doit faciliter les trajectoires pour toutes les catégories.

Les sauts sont interdits, ou soumis à l'approbation du président du jury. Tout saut doit s'inscrire dans une démarche pédagogique, et dans tous les cas être sécurisé par un tracé dit « échappatoire ».

Le balisage doit faciliter le pilotage des coureurs et être situé au minimum à 1m de la trajectoire

L'implantation des piquets et supports des rubalises ne doit pas être un obstacle aux trajectoires

La distance du tracé sera inférieure à 1.5 km pour les catégories U13, U15 et U17.

La distance du tracé sera inférieure à 500 m pour les catégories U9 et U11.

Ordre de départ : l'arbitre en charge du départ doit donner le décompte précis et retenir le pilote jusqu'à son top départ à l'aide de son bras ou d'un drapeau. Tout départ anticipé sera pénalisé de 10 secondes sur le chronomètre effectué. (cf 11.16)

Le chronométrage doit être réalisé au centième de seconde.

Le parcours suffisamment technique, privilégiera l'adresse et non la vitesse. Il ne comportera aucun obstacle abrupt nécessitant un franchissement aérien obligatoire.

Ordre de départ :

Il s'effectuera par catégorie :

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

- 1er départ U13 F & G
- 2ème départ U15 F & G
- 3ème départ U17 F & G
- 4ème départ U9 F & G
- 5ème départ U11 F & G

Il est interdit de tenir le coureur par la selle afin de l'équilibrer avant le départ.

Cet ordre pourra être modifié par le collège arbitral, pour des raisons d'organisation.

Pour chaque catégorie, les coureurs s'élanceront dans l'ordre des classements XC ou dans le sens du classement général du matin s'il a eu lieu.

Chaque coureur sera espacé de 30 secondes à une minute et une pause minimum de 3 minutes aura lieu entre les différentes catégories et les ouvreurs.

Équipement :

L'ensemble des participants, coureurs et encadrements, devra disposer des équipements suivants aussi bien dans le cadre des reconnaissances que de la course :

- Casque intégral monobloc homologué avec jugulaire attachée,
- Protections dorsales couvrant l'intégralité de la colonne vertébrale depuis les reins jusqu'au bas de la nuque,
- Manches longues,
- Epaulières, coudières et genouillères,
- Gants longs,
- Protège-tibias ou jambières complètes.

Vérification :

Le port de ces équipements sera contrôlé par les commissaires de course au sommet avant le départ.

Reconnaisances officielles :

Elles auront lieu suivant un ordre établi, catégorie par catégorie et par ordre identique au départ.

Lors des reconnaissances, la piste sera sécurisée, et médicalisée.

En dehors des périodes de reconnaissances officielles, l'accès au parcours sera INTERDIT. En cas de chute dans ce cas, la responsabilité des parents ou éducateurs sera engagée. + Application article 11.8

Le port de l'équipement de sécurité pourra être contrôlé tout au long du parcours.

1 reconnaissance minimum en VTT pour chaque pilote sera nécessaire et contrôlée par pointage en zone de départ.

Course :

L'organisateur a le choix de faire effectuer 1 ou 2 manches. Le classement sera établi en retenant le meilleur temps réalisé par chaque concurrent.

Aucun essai, ni reconnaissance ne sont autorisés pendant l'épreuve. Un concurrent rattrapé devra céder le passage.

Tout concurrent devra respecter le parcours dans son intégralité.

Modification :

	Règlement TRJV Comité Nouvelle Aquitaine	2024	CRVTT
			Date: 15/03/2024

A partir des reconnaissances officielles, le parcours ne devra plus subir de modifications, sauf cas de force majeure (à l'appréciation du collègue des arbitres).

L'épreuve de DH à plusieurs parcours n'est pas prévue au programme du TFJV 2024, mais elle peut l'être dans les régions

16 EPREUVE ENDURO :

Se reporter au règlement enduro jeunes édité par la CRVTT Nouvelle Aquitaine / Saison 2024

17 ANNEXE : Documents TRJV.

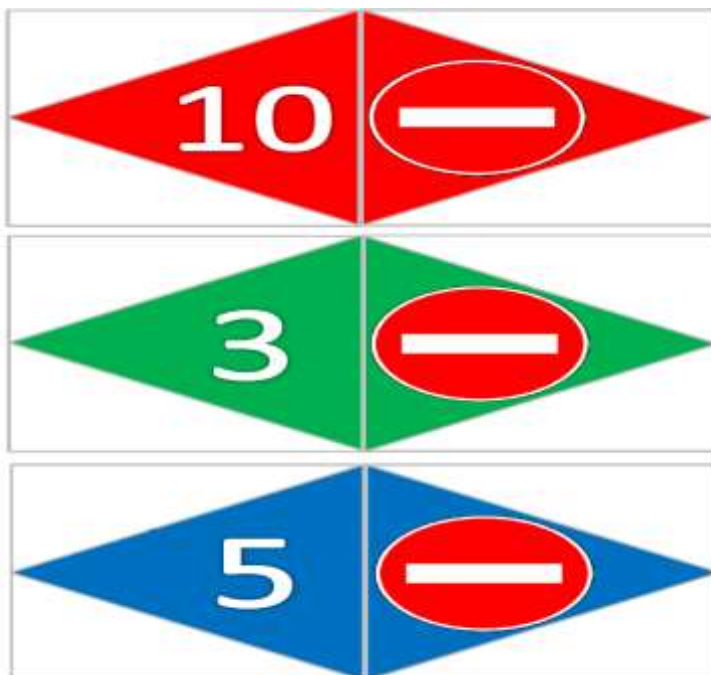
Les résultats sont à fournir soit au format Excel, les données devant être au format texte, sans mise en forme.

Recommandations CRVTT tarifs d'engagement :

TRJV 1 journée : Poussins à benjamins : 10€ / Min-Cadets : 12€

TRJV 2 journées : Poussins à benjamins : 20€ / Min-Cadets : 24€

Feuilles de reversions disponibles sur le site du comité régional Nouvelle Aquitaine (format Excel)





Ceci est une jambière complète qui peut remplacer un ensemble genouillères + protèges tibia



Tibias libres interdits

ZONE 3 Appuis : TOTAL ZONE 4 Appuis : TOTAL



EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES TRJV NOUVELLE AQUITAINE (Norme C.E)

Communiqué N°9
Sélection TFJV 2024

TRJV sélectifs, manches sélectives et sélections TFJV 2024

La CRVTT vous présente les détails de l'organisation 2024 ci-dessous :

- 2 TRJV sélectifs de 2 jours avec les 3 disciplines (XC / DH / Trial),
- TRJV Sélectifs (1 jour) techniques régionaux (DH ou Trial ou Enduro),
- 1 Détection TFJV de 2 jours (Chef d'équipe + resp. catégorie) en 15 & 16 Juin 2024 sur convocation de l'équipe de sélection.

Jour	Date épreuve	Type d'épreuve	Spécialité	Site
SAM	24/02/2024	Stage CRVTT	DH	PEYZAC LE MOUSTIER (24)
SAM	02/03/2024	Stage CRVTT	DH	BEYRIE (64)
DIM	03/03/2024	Stage CRVTT	DH	NOUSTY (64)
DIM	07/04/2024	Coupe NOAQ	XCO	Vivonne (86)
DIM	07/04/2024	DH Coupe Noaq	DH	Guéret (23)
DIM	07/04/2024	MASSI	XCO	Gauriac (33)
DIM	14/04/2024	TRJV Sélectif TFJV	DH	Aubazine (19)
SAM	27/04/2024	Stage CRVTT	XCO	Cosnac (19)
DIM	28/04/2024	MASSI	XCO	Cosnac (19)
MER	01/05/2024	Coupe NOAQ	XCO+Vae+Jeunes	Lamonzie Montastruc (24)
JEU	09/05/2024	TRJV Sélectif TFJV	XC / DH	Bourg-Charente (16)
JEU	09/05/2024	Coupe NOAQ	XCO + XC Vae	Bourg-Charente (16)
SAM	11/05/2024	Manche Sélective TFJV	DH	Artouste (64)
DIM	12/05/2024	MASSI	XCO	St Pompon (24)
SAM	18/05/2024	TRJV Sélectif TFJV	XC / DH	Oloron Ste Marie (64)
DIM	19/05/2024	TRJV Sélectif TFJV	TRIAL	Oloron Ste Marie (64)
SAM	25/05/2024	TRJV Sélectif TFJV	TRIAL	Peyrehorade (40)
DIM	26/05/2024	MASSI	Champ rég XCM	Louvie Juzon (64)
DIM	26/05/2024	MASSI	XCO	Louvie Juzon (64)
SAM	01/06/2024	TRJV Sélectif TFJV	DH / Trial	Peyzac Le Moustier (24)
DIM	02/06/2024	TRJV Sélectif TFJV	XCO	Peyzac Le Moustier (24)
SAM	15/06/2024	Détection TFJV		
DIM	16/06/2024	Détection TFJV		
DIM	23/06/2024	MASSI	XCO	La Couronne (16)
SAM	21/09/2024	Coupe NOAQ	XCO	Nieul les Saintes (17)

Communiqué N°9 Sélection TFJV 2024

Organisation

Pour prétendre à être sélectionné dans l'équipe régionale, il faudra :

- Avoir participé aux 2 TRJV sélectifs de 2 jours : Oloron Ste Marie (64) et Peyzac le Moustier (24)
- Avoir participé à au moins 2 TRJV « 1 jour technique » : **au moins 1xTrial + au moins 1xDH** (5 TRJV Techniques au 09/01/2024),
- Avoir participé à une ou plusieurs **épreuves XC** soit TRJV ou Coupe de France ou MASSI FFC.

Pour la sélection TFJV

- La sélection se basera sur les épreuves obligatoires (TRJV Sélectifs + au moins 2 TRJV sélectifs + des épreuves XC).
- Après le dernier TRJV Sélectif du 1er et 2 Juin 2024, les potentiels sélectionnés seront invités à participer au week-end de 2 jours du 15 & 16 Juin 2024 **à préciser**.
- Annonce de l'équipe de sélection à l'issue du week-end de sélection.

Complément d'information

- Pas de classement « TRJV régional » suite aux TRJV sélectifs (1 ou 2 jours).
- Possibilité de choisir les manches sélectives parmi celles proposées, pourvu que vos jeunes participent au moins à 2 manches dans la région (rappel : 1xTrial mini et 1xDH mini).
- Le TFJV comporte les trois disciplines (XC/Trial/DH) et la sélection tiendra compte des aptitudes+ des résultats + du comportement dans ces 3 disciplines.

Contact

crvtt.na@gmail.com ou pc.vttlim@orange.fr

A noter : les épreuves TRJV Sélectifs de 1 jour (DH et/ou Trial et/ou Enduro) seront obligatoirement gérées avec l'outil d'arbitrage/de classement de la CRVTT et chaque organisateur sera formé comme en 2024 comme les années précédentes.

En résumé : sélection pour TFJV 2024 NoAq



Communiqué N°10
Sélection TFJV 2024

Organisation relative à la sélection Nouvelle Aquitaine pour le Trophée De France des Jeunes Vététistes (TFJV) 2024 à Plouec.

Comme pour la saison 2023, la commission régionale de VTT NoAq a pris la décision de faire une sélection avec 24 jeunes garçons et filles (8 jeunes U13, 8 jeunes U15 et 8 jeunes U17).

A l'issue du dernier TRJV sélectif, la CRVTT et la commission TRJV/TFJV convoqueront un groupe de jeunes U13/U15/U17 garçons et filles pendant 2 journées (**15 & 16 Juin - à Chamberet en Corrèze au centre Village d+ Chamberet à Les Roches des scoeux**), dans le cadre d'un stage VTT afin de les observer techniquement et physiquement.

Le niveau requis pour ce stage sera alors celui d'un potentiel pilote TFJV.

L'équipe encadrante du TFJV observera l'attitude, l'engagement, la pugnacité, le comportement en dehors et en compétition, de tous ces jeunes pilotes afin de proposer la meilleure équipe possible pour le TFJV 2024.

Les valeurs sportives seront déterminantes et les valeurs techniques (DH et trial) seront des priorités évidentes afin que cette sélection soit des plus optimales.

Après le stage de présélection (15 & 16 Juin), la liste des 24 jeunes sélectionnés sera communiquée à chaque président de club.

Précisions opérationnelles pour la semaine TFJV :

- Pour le TFJV qui va se dérouler à Plouec du 15 juillet au 19 Juillet 2024, il est demandé aux parents des enfants sélectionnés de les prendre en charge durant la semaine de compétition pour l'hébergement, la CRVTT prenant en charge la restauration de mi-journée **à partir du mardi 16/07 et jusqu'au vendredi 19/07.**
- Seuls les repas (paniers froids) des journées trial et DH seront pris en charge par le comité.
- L'équipe des encadrants aura la tâche d'organiser la semaine de compétition afin d'optimiser les préparatifs et nous ne manquerons pas de tenir informé les clubs et les parents des évolutions.

Les compétitions vont bientôt débuter et il est important d'être bien informé, d'où, notre demande aux clubs d'aviser les éducateurs, les jeunes pilotes et les parents, au plus vite.

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
248	50190050038	JUIN	Nolan	AC COSNAC	G	U11
309	50190050041	VAUCHAMP	Baptiste	AC COSNAC	G	U11
475	50190050078	AMBIEHL	Oscar	AC COSNAC	G	U13
493	50190050030	BARBARIN	Mathias	AC COSNAC	G	U13
543	50190050062	BOURGES	Maelle	AC COSNAC	F	U13
415	50190050051	CHAPELLE	Gabin	AC COSNAC	G	U13
569	50190050063	FONTALAVIE	Wendy	AC COSNAC	F	U13
485	50190050057	PENAUD	Aubin	AC COSNAC	G	U13
566	50190050068	RAHAL	Jude	AC COSNAC	G	U13
669	50190050061	BATAILLE	Indiana	AC COSNAC	G	U15
642	50190050032	BOUCHAREL	Loris	AC COSNAC	G	U15
617	50190050050	BOURGÈS	Noah	AC COSNAC	G	U15
688	50190050052	CHIRON	William	AC COSNAC	G	U15
711	50190050010	CLEMENTE	Raphael	AC COSNAC	G	U15
792	50190050053	DESBOIS	Titouan	AC COSNAC	G	U15
780	50190050064	GAUDIARD	Louis	AC COSNAC	G	U15
648	50190050054	GOUTAS	Hugo	AC COSNAC	G	U15
606	50190050065	HILTENBRAND	Valentin	AC COSNAC	G	U15
690	50190050037	JEANTAUD	Arthur	AC COSNAC	G	U15
752	50190050056	LABYT	Sacha	AC COSNAC	G	U15
758	50190050045	PARSY	Lubin	AC COSNAC	G	U15
695	50190050067	RIGAUD	Julius	AC COSNAC	G	U15
953	50190050019	BOSCHE	Keyliane	AC COSNAC	F	U17
925	50190050049	BRANTHOME	Joan	AC COSNAC	G	U17
872	50190050011	CAPY	LEO	AC COSNAC	G	U17
930	50190050028	CHAPELLE	Malone	AC COSNAC	G	U17
989	50190050009	CLEMENTE	Antoine	AC COSNAC	G	U17
840	50190050035	COMPAGNON	Rémi	AC COSNAC	G	U17
947	50190050055	JUBERTIE	Celia	AC COSNAC	F	U17
894	50190050039	LEGROS	Morgan	AC COSNAC	G	U17
883	50190050076	MASSAPINA	Tom	AC COSNAC	G	U17
978	50190050048	SANIS	Jules	AC COSNAC	G	U17
823	50190050023	VAUCHAMP	Agathe	AC COSNAC	F	U17
679	50870450431	Chevalier	Tom	Ambazac Sprinter Club	G	U15
740	50870450315	LE PASCO	ENZO	Ambazac Sprinter Club	G	U15

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
742	50870450314	MARCHOUX	AWEN	Ambazac Sprinter Club	G	U15
702	50870450407	VOEGLING	BENJAMIN	Ambazac Sprinter Club	G	U15
890	50870450369	FAURE	PAUL	Ambazac Sprinter Club	G	U17
842	5087045392	VIALLESSECHE	Hugo	Ambazac Sprinter Club	G	U17
325	50643570029	AULET	Clement	ASSAT VTT CLUB	G	U11
316	50643570017	BATTAULT	Gaël	ASSAT VTT CLUB	G	U11
375	50643570013	CAMPOY PERROT	Esteban	ASSAT VTT CLUB	G	U11
270	50643570040	DEMARS	Lucas	ASSAT VTT CLUB	G	U11
288	50643570026	DUPRE	Martin	ASSAT VTT CLUB	G	U11
291	50643570032	LAHORE GRAVEN	Neo	ASSAT VTT CLUB	G	U11
346	50643570060	MARANTE	Sacha	ASSAT VTT CLUB	G	U11
317	50643570011	SANCHEZ	Raphaël	ASSAT VTT CLUB	G	U11
591	50643570037	BALLIET	Mathéo	ASSAT VTT CLUB	G	U13
453	50643570057	BERUJON	Léo	ASSAT VTT CLUB	G	U13
466	50643570018	CAMPA	Charly	ASSAT VTT CLUB	G	U13
550	50643570009	ESTANGUET	Léandre	ASSAT VTT CLUB	G	U13
449	50643570027	LANOT GROUSSET	Paul	ASSAT VTT CLUB	G	U13
492	50643570050	LARQUIER	Sacha	ASSAT VTT CLUB	G	U13
552	50643570028	MICALLEF	Valérian	ASSAT VTT CLUB	G	U13
430	50643510373	POLTINI	Raphaël	ASSAT VTT CLUB	G	U13
505	50643570036	SAIDI YAHAYA	Yanis	ASSAT VTT CLUB	G	U13
709	50643570047	BRULE	Gabin	ASSAT VTT CLUB	G	U15
694	50643570041	CAZALET	Hugo	ASSAT VTT CLUB	G	U15
737	50643570015	CLAUSTRES	Lucie	ASSAT VTT CLUB	F	U15
612	50643570046	DUFAU CASANABE	Baptiste	ASSAT VTT CLUB	G	U15
720	50643570010	ESTURONNE	Lilian	ASSAT VTT CLUB	G	U15
766	50643570023	FELIX	Mathis	ASSAT VTT CLUB	G	U15
794	50643570052	LHUILIER STECULA	Enzo	ASSAT VTT CLUB	G	U15
689	50643570063	ROS	Maxence	ASSAT VTT CLUB	G	U15
608	50643570020	SILVA	Gabriel	ASSAT VTT CLUB	G	U15
934	50643570021	BOTEREL	Marius	ASSAT VTT CLUB	G	U17
877	50643570048	COMMENCHAIL	Thomas	ASSAT VTT CLUB	G	U17
830	50643570003	DALLE MOLLE	Tymeo	ASSAT VTT CLUB	G	U17
866	50643570039	GUYOU	Come	ASSAT VTT CLUB	G	U17
974	50643570001	HAURE	Justin	ASSAT VTT CLUB	G	U17

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
855	50643570044	LACAZE	Soan	ASSAT VTT CLUB	G	U17
956	50643570043	LOUCOUGAIN	Baptiste	ASSAT VTT CLUB	G	U17
971	50643570014	MATS	Gabriel	ASSAT VTT CLUB	G	U17
111	50643570055	AULET	Baptiste	ASSAT VTT CLUB	G	U9
16	50643570056	BALLIET	Noélie	ASSAT VTT CLUB	F	U9
58	50643570038	DUPRE	Gabriel	ASSAT VTT CLUB	G	U9
63	50643570054	SANCHEZ	Arthur	ASSAT VTT CLUB	G	U9
865	50330090300	FERRY	Louka	AST CYCLISME	G	U17
460	50330090311	ECOBICHON	Jean	AST CYCLISME FFC	G	U13
559	50330090309	FOGALE	Emma	AST CYCLISME FFC	F	U13
575	50330090307	GUILLOU	Gaël	AST CYCLISME FFC	G	U13
595	50330090305	MARTIN	Oihan	AST CYCLISME FFC	G	U13
513	50330090310	NAVARRO	Milo	AST CYCLISME FFC	G	U13
425	50330090269	SAUBESTY	AUXENCE	AST CYCLISME FFC	G	U13
646	50330090304	BLANCHARD	Antoine	AST CYCLISME FFC	G	U15
666	50330090289	VLAMYNCK	THEO	AST CYCLISME FFC	G	U15
860	50330090230	CUQUEMELLE	PAUL	AST CYCLISME FFC	G	U17
824	50330090291	FERRY	AUGUSTIN	AST CYCLISME FFC	G	U17
819	50330090284	FISCHER	LILIAN	AST CYCLISME FFC	G	U17
817	50330090299	LACROIX	CLEMENT	AST CYCLISME FFC	G	U17
807	50330090286	VLAMYNCK	TOM	AST CYCLISME FFC	G	U17
244	50190190162	BERTSCH LULLIER	Soen	Aubaz'VTT	G	U11
203	50190190121	BOUDOT	Pierre	Aubaz'VTT	G	U11
352	50190190164	DEBAST	Titouan	Aubaz'VTT	G	U11
527	50190190118	BORIE	Nathanael	Aubaz'VTT	G	U13
501	50190190124	SERVANTY	Clément	Aubaz'VTT	G	U13
462	50190190153	SOILIH ORTEGA	Soan	Aubaz'VTT	G	U13
534	50190190157	VIDAL	Hugo	Aubaz'VTT	G	U13
408	50190190165	VOUHE DUMAS	Maxence	Aubaz'VTT	G	U13
637	50190190167	BETAILLOULOUX	Etan	Aubaz'VTT	G	U15
783	50190190163	DELMAS	Maxence	Aubaz'VTT	G	U15
776	50190190131	GRAFFEUIL	Esteban	Aubaz'VTT	G	U15
680	50190190154	ULL LACHAUD	Jean-Baptiste	Aubaz'VTT	G	U15
927	50190190137	CHAMBEAUDIE	Hélori	Aubaz'VTT	G	U17
861	50190190138	COULOMET	Clément	Aubaz'VTT	G	U17

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
964	50190190140	DA SILVA	Maxence	Aubaz'VTT	G	U17
804	50190190024	LAURENSOU	Noah	Aubaz'VTT	G	U17
926	50190190143	MALICHIER	Mathis	Aubaz'VTT	G	U17
939	50190190161	NEUVILLE	Louis	Aubaz'VTT	G	U17
923	50190190148	PIERREFITTE	Arthur	Aubaz'VTT	G	U17
951	50190190149	POUGET	Noé	Aubaz'VTT	G	U17
255	50170970225	BILLET	Mathis	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U11
301	50170970226	DESCHAMPS	Axel	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U11
296	50170970209	GUERIN	Antonin	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U11
261	50170970232	ROBIN	Lenny	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U11
436	50170970180	BIRAUD	Enzo	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U13
592	50170970221	DEGAT	Hugo	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U13
470	50170970196	GAUDIN	Lucas	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U13
465	50170970192	JEANDROZ	Hugo	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U13
467	50170970223	LEYRIS	Baptiste	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U13
624	50170970222	DEGAT	TimmY	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U15
601	50170970190	DELAGREVERIE	Nolan	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U15
744	50170970198	RAYMOND	Mathias	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U15
754	50170970182	THEILLET	Tao	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U15
664	50170970224	VIOLLET MOREAU	Sacha	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U15
909	50170970218	DEGAT	Dimitry	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U17
810	50170970227	POHIER ROUZE	Esteban	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U17
976	50170970158	VOISIN	Marius	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U17
17	50170970229	GAUDIN	Simon	Avenir Cycliste Nieul les Saintes	G	U9
332	50400010129	IBANEZ	Raphael	BASKOLAND VTT	G	U11
381	50400010132	LAGUERRE	Elurra	BASKOLAND VTT	G	U11
570	50400010028	COLIBEAU	Simon	BASKOLAND VTT	G	U13
574	50400010075	PEYRELONGUE	Arthur	BASKOLAND VTT	G	U13
739	50400010102	CAZAUX	Célyan	BASKOLAND VTT	G	U15
640	50400010114	CORNILLE	Aurèle	BASKOLAND VTT	G	U15
782	50400010060	LACROIX	Iban	BASKOLAND VTT	G	U15
751	50400010124	LAGUERRE	Ekaitz	BASKOLAND VTT	G	U15
991	50400010089	ELIE	Arthur	BASKOLAND VTT	G	U17
93	50400010133	OLASO	Timothé	BASKOLAND VTT	G	U9
128	50400010126	RINA	Lenny	BASKOLAND VTT	G	U9

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
302	50190060079	CATHELY	Lanna	Brive agglo cyclisme	F	U11
214	50190060024	POCALY	Camille	Brive agglo cyclisme	G	U11
273	50190060065	PROCHASSON	MAEL	Brive agglo cyclisme	G	U11
212	50190060013	TAYSSE	NOE	Brive agglo Cyclisme	G	U11
271	50190060025	VOGEL	Corentin	Brive agglo cyclisme	G	U11
526	50190060017	CANION	Marius	Brive agglo cyclisme	G	U13
589	50190060048	CHATEAURAYNAUD	Enguerrand	Brive agglo cyclisme	G	U13
494	50190060080	DELCROS	Paul	Brive agglo cyclisme	G	U13
484	50190060033	IZAMBARD	Martin	Brive agglo cyclisme	G	U13
524	50190060012	TAYSSE	Gabin	Brive agglo cyclisme	G	U13
419	50190060077	TURGIS	Esteban	Brive agglo cyclisme	G	U13
721	50190060038	BOUSSAC	Raphael	Brive agglo cyclisme	G	U15
681	50190060075	COMBAL	Noé	Brive agglo cyclisme	G	U15
638	50190060002	DURIE	Mael	Brive agglo cyclisme	G	U15
756	50190060081	DY	Clément	Brive agglo cyclisme	G	U15
723	50190060076	LIBOUTON	Thomas	Brive agglo cyclisme	G	U15
685	50190060063	MAZEAUD	Léo	Brive agglo cyclisme	G	U15
798	50190060047	PEREIRA	Théo	Brive agglo cyclisme	G	U15
967	50190060051	Blanche	Baptiste	Brive agglo cyclisme	G	U17
969	50190060082	BORDELONGUE	Ninon	Brive agglo cyclisme	F	U17
892	50190060039	BOUSSAC	Samuel	Brive agglo cyclisme	G	U17
985	50190060085	ROCHE	Martin	Brive agglo cyclisme	G	U17
889	50190060052	SAINT MICHEL	Martin	Brive agglo cyclisme	G	U17
910	50190060036	Vareille	Raphaël	Brive agglo cyclisme	G	U17
163	50190060062	LAMBRET	Victor	Brive agglo cyclisme	G	U9
137	50190060078	QUEYROUX	Victor	Brive agglo cyclisme	G	U9
264	50160100351	BRAILLY	Théo	C O COURONNAIS	G	U11
281	50160100468	CHAUVEAU	Mathias	C O COURONNAIS	G	U11
242	50160100340	DUCONGE	Clémence	C O COURONNAIS	F	U11
308	50160100360	DUPUY RIVIERE	Tom	C O COURONNAIS	G	U11
334	50160100360	DUPUY RIVIERE	TOM	C O COURONNAIS	G	U11
323	50160100488	GIBAUD	Estéban	C O COURONNAIS	G	U11
372	50160100422	MESURON	Timéo	C O COURONNAIS	G	U11
311	50160100508	MOULINET	Oihan	C O COURONNAIS	G	U11
315	50160100521	THOUMAZEAU	Gabin	C O COURONNAIS	G	U11

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
572	50160100461	ARAUJO PIRES	Lucas	C O COURONNAIS	G	U13
423	50160100356	AUGEARD	Nolan	C O COURONNAIS	G	U13
496	50160100356	AUGEARD	Nolan	C O COURONNAIS	G	U13
584	50160100300	BENNACEUR	Mathéo	C O COURONNAIS	G	U13
507	50160100407	BOUREAU	Marcan	C O COURONNAIS	G	U13
587	50160100407	BOUREAU	Marcan	C O COURONNAIS	G	U13
555	50160100405	MIGNON PIERRE	Laelle	C O COURONNAIS	F	U13
417	50160100367	PARTAUD DENAUD	Théo	C O COURONNAIS	G	U13
448	50160100367	PARTAUD DENAUD	Théo	C O COURONNAIS	G	U13
498	50160100435	POINTEREAU	Ethan	C O COURONNAIS	G	U13
545	50160100479	POINTEREAU	Ethan	C O COURONNAIS	G	U13
416	50160100479	POITEVIN	Nathan	C O COURONNAIS	G	U13
421	50160100515	RATEAU	Noa	C O COURONNAIS	G	U13
762	50160100350	BRAILLY	Tom	C O COURONNAIS	G	U15
697	50160100359	CHAUVET	Maé	C O COURONNAIS	G	U15
710	50160100359	CHAUVET	Maé	C O COURONNAIS	G	U15
675	50160100511	GARDES	Joachim	C O COURONNAIS	G	U15
645	50160100415	GAZON	Timéo	C O COURONNAIS	G	U15
757	50160100415	GAZON	Timéo	C O COURONNAIS	G	U15
882	50160100243	BONNEFONT	Simon	C O COURONNAIS	G	U17
844	50160100265	DUCONGE	Paul	C O COURONNAIS	G	U17
920	50160100341	DUCONGE	Juliette	C O COURONNAIS	F	U17
932	50160100401	LEGENDRE	Jules	C O COURONNAIS	G	U17
827	50160100321	LYS	Paulin	C O COURONNAIS	G	U17
835	50160100505	MARELLI BALANDIER	Gabin	C O COURONNAIS	G	U17
853	50160100374	MERLE	Tristan	C O COURONNAIS	G	U17
891	50160100374	MERLE	Tristan	C O COURONNAIS	G	U17
906	50160100374	MERLE	Tristan	C O COURONNAIS	G	U17
35	50160100441	BENNACEUR	Tom	C O COURONNAIS	G	U9
107	50160100510	COULAMIE	Charlie	C O COURONNAIS	G	U9
55	501600100396	GOURDON	Mahé	C O COURONNAIS	G	U9
106	50160100396	GOURDON	Mahé	C O COURONNAIS	G	U9
110	50160100389	RIVIERE	Louis	C O COURONNAIS	G	U9
195	501601010389	RIVIERE	Louis	C O COURONNAIS	G	U9
80	50230290909	LANGLOIS	GWENDOLINE	CREUSE OXYGENE	F	U9

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
227	5024292	Adamo	Stefano	Dordogne Sud Cyclisme	G	U11
278	50242920214	Andolina	Nino	Dordogne Sud Cyclisme	G	U11
245	50242920218	DROUAN	Augustin	Dordogne Sud Cyclisme	G	U11
215	50242920186	Eclancher	Timoteï	Dordogne Sud Cyclisme	G	U11
254	50242920207	LE NUE	Lina	Dordogne Sud Cyclisme	F	U11
312	50242920225	LEVEQUE	Mael	Dordogne Sud Cyclisme	G	U11
217	50242920235	MALBERT	Maxence	Dordogne Sud Cyclisme	G	U11
249	50242920206	SIENZONIT	Lino	Dordogne Sud Cyclisme	G	U11
517	50242920226	BIARD	Lola	Dordogne Sud Cyclisme	F	U13
413	50242920215	BORDERIE	Ethan	DORDOGNE SUD CYCLISME	G	U13
457	50242920237	BUISSON	Jordan	DORDOGNE SUD CYCLISME	G	U13
443	50242920163	Chavin	Louise	Dordogne Sud Cyclisme	F	U13
525	50242920145	Magne Pierresteguy	Léa	Dordogne Sud Cyclisme	F	U13
795	50242920240	Adamo	Riccardo	Dordogne Sud Cyclisme	G	U15
749	50242920170	Barrier Paiva	Thais	Dordogne Sud Cyclisme	F	U15
672	50242920211	BONNEFOUS MARTIN	Soan	Dordogne Sud Cyclisme	G	U15
698	50242920344	BOURET	Arwen	DORDOGNE SUD CYCLISME	F	U15
649	50242920140	Calmon	Louise	Dordogne Sud Cyclisme	F	U15
633	50242920219	CHARRIERE	Santiago	Dordogne Sud Cyclisme	G	U15
791	50242920103	Chavin	Arthur	Dordogne Sud Cyclisme	G	U15
738	50242920222	COUZI	Arthur	DORDOGNE SUD CYCLISME	G	U15
793	50242920236	FRANCOIS	Milo	Dordogne Sud Cyclisme	G	U15
613	50242920197	Marty	Bryan	Dordogne Sud Cyclisme	G	U15
643	50242920146	Pumont	Eden	Dordogne Sud Cyclisme	G	U15
769	50242920155	Rives	Noa	Dordogne Sud Cyclisme	G	U15
977	50242920105	Barrier Paiva	Tiago	Dordogne Sud Cyclisme	G	U17
961	50242920200	Beaugier	Sébastien	Dordogne Sud Cyclisme	G	U17
846	50242920190	Biard	Clara	Dordogne Sud Cyclisme	F	U17
903	50242920233	BORDERIE	Angelina	DORDOGNE SUD CYCLISME	F	U17
843	50242920139	Calmon	Simon	Dordogne Sud Cyclisme	G	U17
948	50242920191	Chamblas	Lucie	Dordogne Sud Cyclisme	F	U17
831	50242920070	Chataing	Bastien	Dordogne Sud Cyclisme	G	U17
898	50242920208	GOUNOU	Jules	Dordogne Sud Cyclisme	G	U17
876	50242920205	JABLONSKI	Loriane	Dordogne Sud Cyclisme	F	U17
970	50242920059	Lavignac	Pauline	Dordogne Sud Cyclisme	F	U17

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
990	50242920069	Maureau	Rafael	Dordogne Sud Cyclisme	G	U17
907	50242920041	Taris	Pierre	Dordogne Sud Cyclisme	G	U17
23	50242920243	DROUAN	Louis	Dordogne Sud Cyclisme	G	U7
122	50242920213	Andolina	Luca	Dordogne Sud Cyclisme	G	U9
68	50242920209	BORDAS	Jules	Dordogne Sud Cyclisme	G	U9
14	50242920223	JABLONSKI	LEANDRE	DORDOGNE SUD CYCLISME	G	U9
199	50242920212	RABIER	Tom	Dordogne Sud Cyclisme	G	U9
284	50240010024	MICHAUD	Alexandre	GPVTT Grand Perigueux	G	U11
333	50240010018	PONS	Hugo	GPVTT Grand Perigueux	G	U11
474	50240010009	BERDAT SANFOURCHE	Romain	GPVTT Grand Perigueux	G	U13
414	50240010010	GABORIT	Timéo	GPVTT Grand Perigueux	G	U13
560	50240010007	LAGUIONIE	Gabin	GPVTT Grand Perigueux	G	U13
577	50240010005	LAUBIER	Valentin	GPVTT Grand Perigueux	G	U13
562	50240010004	MILLET	Valérian	GPVTT Grand Perigueux	G	U13
652	50240010023	COURARIE	Théo	GPVTT Grand Perigueux	G	U15
796	50240010008	DE RAVIGNAN	Raphael	GPVTT Grand Perigueux	G	U15
616	50242550167	DUBOIS	Paul	GPVTT Grand Perigueux	G	U15
641	50240010013	DUBOIS	Paul	GPVTT Grand Perigueux	G	U15
789	50240010027	LAVAL	Loris	GPVTT Grand Perigueux	G	U15
722	50240010026	LECOMTE	Théo	GPVTT Grand Perigueux	G	U15
788	50240010020	MARCON	Valentin	GPVTT Grand Perigueux	G	U15
763	50240010022	MARROCHELLA ESCALE	Altan	GPVTT Grand Perigueux	G	U15
896	50242550154	ROCHE	Louis	GPVTT Grand Perigueux	G	U17
809	50240010015	ROUX	Tifenn	GPVTT Grand Perigueux	G	U17
806		SEES	Malone	GPVTT Grand Perigueux	G	U17
825	50242550174	SOLER	Malo	GPVTT Grand Perigueux	G	U17
966	50240010016	TINAS	Mathis	GPVTT Grand Perigueux	G	U17
52	50240010025	CHERAVOLA	Valentin	GPVTT Grand Perigueux	G	U9
135	54240010006	DUBOIS	Alix	GPVTT Grand Perigueux	G	U9
917	50330620014	Corbellon	Jose	HG GREEN BIKE	G	U17
868	50330620014	Corbellon	José	HG GREEN BIKE	G	U17
578	50161730423	DUSSEAULX	Sacha	JARNAC VTT	G	U13
775	50161730422	DUSSEAULX	Ruben	JARNAC VTT	G	U15
911	50161730141	LABROUSSE	Lucas	JARNAC VTT	G	U17
418	50643170028	Moncassin	Titouan	Jurançon Cyclisme Compétition	G	U13

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
615	50643170037	Dufau	Lucas	Jurançon Cyclisme Compétition	G	U15
665	50643170041	Guicheux	Teo	Jurançon Cyclisme Compétition	G	U15
922	50643170052	CONSEGLIERI CANO	Carlos Agustin	Jurançon Cyclisme Compétition	G	U17
822	50643170019	Elizalde	Lucie	Jurançon Cyclisme Compétition	F	U17
864	50643170027	Moncassin	Mateo	Jurançon Cyclisme Compétition	G	U17
943	50643170043	Picabea	sacha	Jurançon Cyclisme Compétition	G	U17
879	50643200343	TALLEUX	Yonathan	Lescar V Sprint	G	U17
280	50643340168	AGOSTINI	ABEL	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U11
283	50643340212	ARHIE	PEIO	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U11
239	50643340198	CASABONNE	PACO	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U11
258	50643340207	CAUHAPE	HUGO	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U11
231	50643340210	CAZENAVE	ARMAND	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U11
393	50643340202	DELEFOSSE	NOA	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U11
335	50643340163	DESSEIGNET	LUCAS	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U11
383	50643340187	RIEUSSEC FOURNIER	NINO	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U11
328	50643340160	TOURNEMOULY	ANAIS	OLORON O BEARN SPORT NATURE	F	U11
263	50643340194	VALLEE	IBAN	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U11
488	50643340205	BATAILLE MUNCH	TYMEO	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U13
518	50643340190	BONNEMASON	ELSA	OLORON O BEARN SPORT NATURE	F	U13
432	50643340209	BOUSQUAU	MAXENCE	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U13
497	50643340199	DARRIBERE	BAPTISTE	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U13
580	50643340193	DESSENE	FERDINAND	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U13
503	50643340203	GABASTON	JUSTIN	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U13
588	50643340196	LACROUTS PEYRE CHALLA	BAPTISTE	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U13
452	50643340189	LARRORY	BIXENTE	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U13
508	50643340159	LIBERGE	JULES	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U13
515	50643340183	MENARD	ALIX	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U13
691	50643340148	BIGGS	JEREMY	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U15
713	50643340151	BONNEMASON	BAPTISTE	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U15
684	50643340206	CHARPENTIER	MATHEO	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U15
619	50643340153	COUDOUGNES	THEO	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U15
683	50643340146	DESSEIGNET	BAPTISTE	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U15
732	50643340161	LABORDE	TITOUAN	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U15
618	50643340177	LONGARES	ANTONIN	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U15
667	50643340208	MINVIELLE	CLEMENT	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U15

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
716	50643340178	MULLER	LUCIE	OLORON O BEARN SPORT NATURE	F	U15
663	50643340201	OSCAMOU	ESTEBAN	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U15
692	50643340179	PEDELABORDE	AMAIUR	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U15
767	50643340185	RAGOT	ARTHUR	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U15
814	50643340167	DESSENE	JOSEPH	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U17
936	50643340204	DIAS	FLORIAN	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U17
826	50643340154	DUCAMP	LUCAS	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U17
980	50643340047	GONZALEZ	NATHAN	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U17
957	50643340174	LABORDE	ALBAN	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U17
867	50643340127	LIBERGE	MAXIM	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U17
945	50643340165	RAGOT	ALEXIS	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U17
816	50643340089	TOURNEMOULY	HUGO	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U17
27	50643340200	DARRIBERE	LASZLO	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U9
77	50643340211	LEVY	ARI	OLORON O BEARN SPORT NATURE	G	U9
337	50643510397	COMBETTES	JAY	PAU BMX CLUB	G	U11
477	50643510349	COFFIN	Camille	PAU BMX CLUB	G	U13
159	50643510396	COMBETTES	LEVY	PAU BMX CLUB	G	U9
322	50170420184	DA SILVA	ANTONIN	PCO	G	U11
331	50170420223	MARCHAND DELALANDE	MALO	PCO	G	U11
412	50170420122	BOULLAND	NOE	PCO	G	U13
536	50170420224	DA SILVA	LUCIE	PCO	F	U13
402	50170420115	THEMIER	PAUL	PCO	G	U13
719	50170420119	FRANCOIS	MATEO	PCO	G	U15
715	50170420152	LATASTE	MORGAN	PCO	G	U15
771	50170420138	PEREIRA	ISAAC	PCO	G	U15
833	50170420162	LATASTE	LOUISE	PCO	F	U17
858	50170420197	NADREAU	FLORIAN	PCO	G	U17
38	50170420231	OLAZABAL	GABRIEL	PCO	G	U9
870	51651890330	LEVREL-BRUNET	Aloïs	Pyrénaïssime Vélo Sport	G	U17
576	50643230166	CALVEZ	LOU	SC SERRES CASTET	F	U13
849	50401600430	SERY	Lilian	STADE MONTOIS	G	U17
502	50792450008	BERGERON	ENOLA	TEAM EVASION NATURE	F	U13
784	50792450004	BERGERON	TOM	TEAM EVASION NATURE	G	U15
662	50792450010	ROCHER	GABIN	TEAM EVASION NATURE	G	U15
733	50792450009	THIERY	CELIAN	TEAM EVASION NATURE	G	U15

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
468	47601500291	MAIMBOURG	LEO	TEAM OISE ORGANISATION	G	U13
544	5033040275	LEBLANC VENANT	Jules	UC GRADIGNAN	G	U13
729	5033040241	MARTI	Victor	UC GRADIGNAN	G	U15
803	5033040277	ALVAREZ	Alban	UC GRADIGNAN	G	U17
862	5033040266	CHEVALEAU	Romain	UC GRADIGNAN	G	U17
944	5033040231	COUDROY	Julien	UC GRADIGNAN	G	U17
981	5033040272	GILBERT	Antoine	UC GRADIGNAN	G	U17
160	50330400285	LEBLANC VENANT	Hugo	UC GRADIGNAN	G	U9
364	20210063112	BIRON	Louam	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U11
304	20230129724	COMALE	Sacha	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U11
246	20230131982	DION	Corentin	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U11
253	20230137942	GUYON DAVID	Maxime	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U11
306	20220092448	MALIVERT	L?©o	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U11
344	20230126469	MOTILLON	Gaspard	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U11
303	20210068936	MOUSSA	Soan	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U11
305	20210065193	PROVOST	Simon	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U11
252	20230125944	TALBOT	Paul	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U11
356	20220097623	TERRIERE	Nohan	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U11
548	20200034173	BABIN	Timeo	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
597	20220092491	BILLON	Arthur	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
510	20210077758	BLEUZET	L?©o	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
520	20210073889	BOISSEAU	Mael	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
439	20230120788	BOURON	Hugo	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
523	20210068304	CHAUSSEBOURG	Gabin	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
479	20230130577	DELTETE	Sohan	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
535	20200034391	DOUCE	Jorian	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
491	20210079501	DUVERGER	Enzo	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
410	20230125954	GANDOIN	Malo	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
554	20200034222	GERMAIN VAN PETEGHEM	Alderic	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
565	20210067534	GIRAUD	Tao	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
556	20230127240	GRASSIEN	Timoth?©	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
519	20230126038	GUILLARD	Alix	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
434	20210063901	HUCHET BERTREL	Axel	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
558	20220092802	HUGUENOT	Tom	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
406	20230127920	JOBIT	Ian	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
567	20210067388	M?âTOIS	Ma?´lann	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
487	20200036407	MARTEAU	Alice	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	F	U13
568	20230131522	PENNETEAU	Mathis	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
504	20230128850	PERRIN	Alban	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
428	20200036387	PIAZZA	Timothe	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
537	20220118843	RAUD	Jamin	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
563	20230130979	ROY	Victor	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
427	20230129907	SAMMUT	Paul	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
476	20230122465	SAVARY	Amaury	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
500	20230131511	SEYS	Eva	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	F	U13
532	20230131350	SOGLO	Molly	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	F	U13
489	20220099783	TAUPIN	Enzo	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U13
673	20220094798	BERNUCHON	Jules	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
778	20210065054	BERTRAND	Morgan	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
786	20220100139	BIET	Abel	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
604	20210069058	BIGEU	Yanis	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
644	20200053622	BLEUZET	Matys	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
614	20200036392	BOUGOUIN	Leandre	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
610	20210062590	BOUVIER MORISSET	Paul	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
609	20210065750	CHAPELLE	Elouan	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
658	20230139745	DEVILLARD	Maxym	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
611	20210066926	DULAC	Hugo	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
731	20230140669	FAVRE	Jules	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
603	20220091937	GEEROMS	Timothe	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
704	20230131201	GUERRA	Matthew	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
625	20220113261	LIGER	Oscar	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
774	20210063091	LOUPY	Noah	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
605	20190008983	MASSE	Line	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	F	U15
724	20200036393	MONIER	Mathis	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
687	20200034402	MOUSSA	Nael	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
770	20220094841	PELLADEAU	Amael	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
779	20200036409	PIAZZA	Valentin	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
676	20230137957	RAUD	Emie	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	F	U15
670	20220096623	ROY	Gabin	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15
626	20220094524	TETRAULT	Adrien	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U15

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
940	20220093841	BARAT	Antonin	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
878	20210066071	BELLIN	Tom	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
963	20210062664	BERGEON	Evan	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
847	20210069129	BIGEU	Roan	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
834	20210065697	BIRON	Mathys	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
942	20180015031	CHAUMONT	Hugo	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
885	20210067842	DULAC	Timeo	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
949	20210065890	GUILLOT	Hugo	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
857	20230125999	HAYER	Titouan	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
994	20190008987	MESNARD	Jules	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
999	20200034389	METAYER	Pierre	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
871	20210063092	MOIGNER	Corentin	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
805	20230131905	MONToux	Stan	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
983	20220089277	NDIAYE	Malick	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
869	20230128177	PIPELIER	Ethan	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
950	20210080372	SEYS	Maxence	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
901	20230130416	TILLET	Dorian	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
996	20210065422	VAUDEL	Leo	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U17
100	20230135631	B?àLINY	Jaden	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U9
179	20230141768	BRUERE	Isaac	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U9
44	20230127882	DEFrance	Matthis	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U9
153	20230134872	GORGE	Eden	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U9
22	20230127925	JOBIT	Eric	Union Cycliste Cantonnale de Vivonne	G	U9
912	50160080072	MORVAN	BAPTISTE	UV COGNAC	G	U17
223	50242640183	Gabet	Aiden	Vélo Silex	G	U11
299	50242640185	Nicolas Delmas	Ylann	Vélo Silex	G	U11
379	50242640162	Sablon	Gatien	Vélo Silex	G	U11
274	50242640186	Tanquerel	Lyam	Vélo Silex	G	U11
509	502426440102	Delpy	Joris	Vélo Silex	G	U13
405	50242640151	Denecheau	Loic	Vélo Silex	G	U13
480	50242640188	Goudou	Issac	Vélo Silex	G	U13
441	50242640149	Vanaelst	Victor	Vélo Silex	G	U13
634	50242640124	Sablon	Raphael	Vélo Silex	G	U15
745	50242640105	Vanaelst	Maxime	Vélo Silex	G	U15
828	50242640121	Champarnaud	Thomas	Vélo Silex	G	U17

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
954	50242640118	Gendron	Leo	Vélo Silex	G	U17
837	50242640184	Jourdan	Baptistin	Vélo Silex	G	U17
845	50242640170	Lansade	Sacha	Vélo Silex	G	U17
801	50242640182	Parouty	Nolan	Vélo Silex	G	U17
808	50242640081	Vanaelst	Batiste	Vélo Silex	G	U17
205	50242640191	Gendron	Lubin	Velosilex	G	U11
490	019_96110332	GASQUET	Theo	VTT ARGENTAT	G	U13
499	50190020073	SIRIEIX	Roméo	VTT ARGENTAT	G	U13
407	50 19 002 0073	SIRIEIX	Romeo	VTT ARGENTAT	G	U13
660	019_96107318	BAC	Maël	VTT ARGENTAT	G	U15
790	019_96103331	COURTIAL	Martin	VTT ARGENTAT	G	U15
755	019_96126317	CUEILLE	Baptiste	VTT ARGENTAT	G	U15
761	019_96103544	NOUAL	Antonin	VTT ARGENTAT	G	U15
682	019_96107591	VIGNAU	Valentin	VTT ARGENTAT	G	U15
378	50242690343	Bourgrain	Enzo	Vtt club bergerac pergord	G	U11
287	50242690360	Flippes	Louis	Vtt club bergerac pergord	G	U11
512	50242690347	Brunet	Louan	Vtt club bergerac pergord	G	U13
401	50242690290	Decorps	Mathias	Vtt club bergerac pergord	G	U13
581	50242690357	Figues	Manoah	Vtt club bergerac pergord	G	U13
495	50242690370	LACHAISE-BAPTISTE	Alan	Vtt club bergerac pergord	G	U13
464	50242690336	Viguiier	Émilien	Vtt club bergerac pergord	G	U13
627	50242600246	COLLEU	TOM	Vtt club bergerac pergord	G	U15
973	50242690353	Pauliat	Alexia	Vtt club bergerac pergord	F	U17
209	50242690374	SALIGNE	Benjamin	Vtt club Bergerac Périgord	G	U11
431	50242690342	BOSELUT	Corentin	Vtt club Bergerac Périgord	G	U13
435	50242690354	TURLET	Ambre	Vtt club Bergerac Périgord	F	U13
481	50242690336	VIGUIER	Emilien	Vtt club Bergerac Périgord	G	U13
747	50242690369	CHAUBET	Aloïs	Vtt club Bergerac Périgord	G	U15
772	50242690372	ROUCHEYROLLE	Angel	Vtt club Bergerac Périgord	G	U15
725	50242690373	ZORZETTO	Sacha	Vtt club Bergerac Périgord	G	U15
121	50242690371	MERLOS	Nolan	Vtt club Bergerac Périgord	G	U9
226	50242830047	DORCHIN	LEANDRE	VTT CLUB LES Z'ACCROS	G	U11
286	50242830040	HIVERT	SIMON	VTT CLUB LES Z'ACCROS	G	U11
243	50242830048	TANNEUR	MARGAUX	VTT CLUB LES Z'ACCROS	F	U11
593	50242830055	BOUW	Hugo	VTT CLUB LES Z'ACCROS	G	U13

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
628	50242830039	AUDEBERT	ALEXIS	VTT CLUB LES Z'ACCROS	G	U15
696	50242830032	MAZEAU	ANTON	VTT CLUB LES Z'ACCROS	G	U15
668	50242830026	TANNEUR	LOUIS	VTT CLUB LES Z'ACCROS	G	U15
995	50242830056	LAGARDE	Enzo	VTT CLUB LES Z'ACCROS	G	U17
900	50242830024	NABOULET	LILIAN	VTT CLUB LES Z'ACCROS	G	U17
152	50242830057	TERET	Rohan	VTT CLUB LES Z'ACCROS	G	U9
318	50330910402	CAVIGNAC	Clément	VTT Estuaire	G	U11
200	50330910424	CHAMBON	Cameron	VTT Estuaire	F	U11
221	50242730319	Duarte De Figueiredo	Louis	VTT Estuaire	G	U11
267	50330910378	DUCROS	Lana	VTT Estuaire	F	U11
240	50330910360	RABAUD	Lucian	VTT Estuaire	G	U11
362	50330910371	REBIERE	Hélias	VTT Estuaire	G	U11
598	50330910399	BECK	Simon	VTT Estuaire	G	U13
483	50330910410	BRANAS	Yoris	VTT Estuaire	G	U13
461	50330910386	CHAMBON	Abbygaël	VTT Estuaire	F	U13
528	50330910353	CHAUSSON	Robin	VTT Estuaire	G	U13
590	50330910306	COUTE	Enzo	VTT Estuaire	G	U13
459	50330910349	GARASSUS	Maximilien	VTT Estuaire	G	U13
456	50330910390	IMBERT	Tom	VTT Estuaire	G	U13
411	50330910413	LECORNE	Hugo	VTT Estuaire	G	U13
463	50330910415	NONY	Victor	VTT Estuaire	G	U13
546	50330910350	VANDENBERGHE	Antoine	VTT Estuaire	G	U13
454	50330910362	VRIGNON	Jules	VTT Estuaire	G	U13
621	50330910351	CHAIGNEAU	Sacha	VTT Estuaire	G	U15
727	50330910354	CHANTEAU	Justin	VTT Estuaire	G	U15
734	50330910352	CHAUSSON	Ethane	VTT Estuaire	G	U15
677	50330910314	CHAUVIN	Maximilien	VTT Estuaire	G	U15
785	50330910292	CHETY	Axel	VTT Estuaire	G	U15
700	50330910409	COUTE	Luna	VTT Estuaire	F	U15
600	50330910282	DUCROS	Timéo	VTT Estuaire	G	U15
718	50330910401	TSCHAN	Martin	VTT Estuaire	G	U15
881	50330910395	BOISSON	Corentin	VTT Estuaire	G	U17
928	50330910388	BRISSON MOREAU	Noah	VTT Estuaire	G	U17
811	50330910387	DELAMARRE	Coline	VTT Estuaire	F	U17
931	50330910420	DUBARRE	Hugo	VTT Estuaire	G	U17

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
856	50330910422	EYRAUD	Théo	VTT Estuaire	G	U17
897	50330910331	MALAPELLE-JACQUES	Thibault	VTT Estuaire	G	U17
962	50330910283	MARQUET	Paul	VTT Estuaire	G	U17
914	50330910389	OLIVIERO	Yaël	VTT Estuaire	G	U17
918	50330910380	PAILLE	Hugo	VTT Estuaire	G	U17
952	50330910355	PHILIBERT	Yoan	VTT Estuaire	G	U17
893	50330910337	RENETAUD	Mathieu	VTT Estuaire	G	U17
938	50330910253	VAINCOT	Mathis	VTT Estuaire	G	U17
886	50330910363	VRIGNON	Tim	VTT Estuaire	G	U17
192	50330910412	BAULEZ	Paul	VTT Estuaire	G	U9
19	50330910421	BRONGNIART	Chloé	VTT Estuaire	F	U9
95	50330910396	CARON	Timothé	VTT Estuaire	G	U9
194	50330910414	MARTINEZ	Sacha	VTT Estuaire	G	U9
140	50242730315	DAMARIN	Eiméo	VTT Evasion Pourpre	G	Baby Vélo
196	50242730330	DURAND	Hugo	VTT Evasion Pourpre	G	Baby Vélo
229	50242730332	Beunac	Tom	VTT Evasion Pourpre	G	U11
384	50242730329	DUFOUR	Mathys	VTT Evasion Pourpre	G	U11
202	50242690351	Gibouin	Lenny	VTT EVASION POURPRE	G	U11
388	50242730294	Nay	Aaron	VTT Evasion Pourpre	G	U11
342	50242730318	Roumy	Quentin	VTT Evasion Pourpre	G	U11
279	50242730314	Thibault	Esteban	VTT Evasion Pourpre	G	U11
399	50242730325	Vogley	Tilio	VTT Evasion Pourpre	G	U11
551	50242730287	Borderie	Noa	VTT Evasion Pourpre	G	U13
516	50242730288	Buttigien	Clarisse	VTT Evasion Pourpre	F	U13
458	50242730291	Cantero	Esteban	VTT Evasion Pourpre	G	U13
596	50242730254	Chassagne	Léo	VTT Evasion Pourpre	G	U13
433	50242730259	Do Nascimento Correia	Loucia	VTT Evasion Pourpre	F	U13
422	50242730328	DUFOUR	Lilian	VTT Evasion Pourpre	G	U13
571	50242730327	FOURNIER	Léo	VTT Evasion Pourpre	G	U13
486	50242730223	Kuras	Anna	VTT Evasion Pourpre	F	U13
564	50242730317	Millet Perez	Sam	VTT Evasion Pourpre	G	U13
632	50242730307	Besse	Clément	VTT Evasion Pourpre	G	U15
701	50242730323	Fagette	Lelio	VTT Evasion Pourpre	G	U15
602	50242730277	JANOT	Ilan	VTT Evasion Pourpre	G	U15
693	50242730321	JANOT	Baptiste	VTT Evasion Pourpre	G	U15

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
657	50242730324	MERLINO	Eliot	VTT Evasion Pourpre	G	U15
629	50242730225	Roulet	Matteo	VTT Evasion Pourpre	G	U15
656	50242730264	Sabot Fargeas	Louis	VTT Evasion Pourpre	G	U15
639	50242730222	Simonet	Tom	VTT Evasion Pourpre	G	U15
797	50242730302	Toubalem	Arthur	VTT Evasion Pourpre	G	U15
812	50242730316	ARFEUILLE	Gabin	VTT Evasion Pourpre	G	U17
993	50242730268	Demazet	Elodie	Vtt Evasion Pourpre	F	U17
848	50242730304	Fontaine	Alix	VTT Evasion Pourpre	G	U17
929	50242730231	Herrera	Luis	VTT Evasion Pourpre	G	U17
820	50242730164	Kuras	Lalie	VTT Evasion Pourpre	F	U17
899	50242730245	Piron	Léna	VTT Evasion Pourpre	F	U17
915	50242730312	Rebirere Maignal	Matteo	VTT Evasion Pourpre	G	U17
888	50242730230	Rojek	Marie	VTT Evasion Pourpre	F	U17
813	50242730263	Roulet	Manon	VTT Evasion Pourpre	F	U17
873	50242730334	Testelin	Lucas	VTT Evasion Pourpre	G	U17
147	50242730331	ANGARD	Louka	VTT Evasion Pourpre	G	U9
187	50242730289	Buttigien	Simon	VTT Evasion Pourpre	G	U9
171	50242730290	Cantero	Emil	VTT Evasion Pourpre	G	U9
123	50242730260	Do Nascimento Correia	Timéo	VTT Evasion Pourpre	G	U9
178	50242730322	EXPOSITO	Esteban	VTT Evasion Pourpre	G	U9
64	50242730293	Lickel	Viktor	VTT Evasion Pourpre	G	U9
442	50242750164	COURMONT	JADE	VTT MONTAGRIER SL	F	U13
473	50242750270	FAURE	ANTOINE	VTT MONTAGRIER SL	G	U13
404	50242750178	LAMAUD	PAUL	VTT MONTAGRIER SL	G	U13
506	50242750205	VOUGIER	NOLAN	VTT MONTAGRIER SL	G	U13
607	50242750189	DUPRESSOIR	ANTONY	VTT MONTAGRIER SL	G	U15
623	50242750151	VERWAERDE	TIMEO	vtt montagrier SL	G	U15
895	50242750222	DELEVOYE	MARCELINO	VTT MONTAGRIER SL	G	U17
542	50643390017	Dublanc	Patxi	Xendrazkoak	G	U13
557	50643390064	Etchepare	Unai	Xendrazkoak	G	U13
451	50643390074	Etcheverry	Imanol	Xendrazkoak	G	U13
400	50643390057	Eyherabide	Suhaitz	Xendrazkoak	G	U13
521	50643390020	Labrosse	Camille	Xendrazkoak	G	U13
409	50643390061	Lagourgue	Iban	Xendrazkoak	G	U13
530	50643390054	Ondarts-Eliçagaray	Mael	Xendrazkoak	G	U13

Plaques VTT NoAQ 2024

Plaque	Licence	Nom	Prénom	Club	Sexe	Catégorie
787	506433990022	Bordagaray	Emeline	Xendrazkoak	F	U15
650	50643390069	Crapiz	yon	Xendrazkoak	G	U15
746	50643390021	Dublanc	Iban	Xendrazkoak	G	U15
728	50643390062	Lagourgue	Jokin	Xendrazkoak	G	U15
705	50643390070	Legarto	Basrien	Xendrazkoak	G	U15
773	50643390071	Noblia	Julen	Xendrazkoak	G	U15
764	50643390072	Olharan-Artayet	Hugo	Xendrazkoak	G	U15
703	506453390073	Pavon	Oihan	Xendrazkoak	G	U15
880	50643390068	Acheritogaray	Egoitz	Xendrazkoak	G	U17
919	50643390052	Dubois-Heguy	Gilen	Xendrazkoak	G	U17
908	50643390025	Elizagoihen	Panpi	Xendrazkoak	G	U17
975	50643390039	Etcheverry	Ellande	Xendrazkoak	G	U17
800	50643390058	Goyti-Zubeldia	Kima	Xendrazkoak	F	U17
941	50643390058	Goyti-Zubeldia	Kima	Xendrazkoak	F	U17
933	50643570049	IBARROLA	Imanol	Xendrazkoak	G	U17
815	50643390060	Lafitte	Eulali	Xendrazkoak	F	U17
850	50643390053	Moustirats	Matthieu	Xendrazkoak	G	U17